



Monsieur le Président
À
Mesdames et Messieurs
les délégués communautaires

Florac-Trois-Rivières, le 28/11/2024

Direction générale des services
Ref: HC/ DB/ - 2024-007

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance ordinaire du Conseil communautaire, qui se tiendra dans la Salle des instances – Immeuble le Rochefort, le :

Jeudi 5 décembre 2024 à 18 heures.

Comptant sur votre présence, veuillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations cordiales et distinguées.

Le Président,
Henri COUDERC



ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE :

INTERVENTIONS :

- Intervention de la CCI (Bilan convention 2022-2025 et perspectives de partenariat à compter de 2025)
- Présentation de Sébastien KUHN, nouveau Directeur de la Genette Verte

Lecture et approbation du compte-rendu de la séance précédente.

Compte-rendu des décisions prises par délégation de l'Assemblée délibérante :

- ✓ Décisions du Bureau :
- ✓ Décision du Président :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CEVENNES

Immeuble le Rochefort – 4 route de Mende - 48 400 Florac Trois Rivières
Téléphone : 04 66 44 03 92
Courriel : contact@ccgcc48.fr - www.gorgescaussescevennes.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

FINANCES

1. Décision Modificative n°4 de 2024 - Budget Principal
2. Subvention d'équilibre 2024 - Budget Annexe Maisons de Santé
3. Subvention d'équilibre 2024 - Budget Annexe Genette Verte
4. Décision Modificative n°2 de 2024 - Budget Annexe Maisons de Santé
5. Décision Modificative n°1 de 2024 - Budget Annexe Genette Verte
6. Dissolution du Budget Annexe ZA de Cocurès

RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION DES SERVICES

7. Taux de promotion relatifs aux avancements de grade des agents communautaires pour 2025
8. Actualisation du tableau des effectifs communautaires (poste AEP)
9. Actualisation du tableau des effectifs communautaires (avancement de grade)
10. Désignation du référent harcèlement

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

11. Actualisation des règlements intérieurs de la crèche « Les castors juniors » et de la micro-crèche « Les cheveux d'ange »
12. Convention de mise à disposition des locaux du Lieu d'Accueil Enfants Parents à l'Association assistantes maternelles des Cévennes

ENVIRONNEMENT - NATURA 2000 - GRAND SITE DE FRANCE - PVD

13. Marché de services Animation sites Natura 2000 - Attribution du marché

EAU - ASSAINISSEMENT

14. Adoption des Rapports Annuels sur le Prix et la Qualité des Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement 2023
15. Adoption du Rapport Annuel du Délégué 2023
16. Tarification 2025 Eau et Assainissement
17. Versement Fonds de Concours au SDEE - Extension électrique de la Station d'épuration de Caussignac
18. Décision Modificative n°2 de 2024 - Budget Régie Eau et Assainissement
19. Décision Modificative n°1 de 2024 - Budget Annexe SPANC

ÉCONOMIE, DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ

20. Renouvellement de la Convention de partenariat avec la CCI de la Lozère
21. Convention de partenariat avec la CMA de la Lozère

AFFAIRES PRÉPARÉES PAR LE BUREAU

22. Demande de subvention FRAT 2025 – Contrats territoriaux

RELATIONS & SOLIDARITÉS ENTRE L'INTERCOMMUNALITÉ ET LES COMMUNES-MEMBRES

23. Règlement de location et de mise à disposition des salles de réunion du Rochefort

Questions et informations diverses :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CEVENNES

Immeuble le Rochefort – 4 route de Mende - 48 400 Florac Trois Rivières

Téléphone : 04 66 44 03 92

Courriel : contact@cggcc48.fr - www.gorgescaussescevennes.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30